

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**La suite du RAVeL de l'Ourthe**

Monsieur le Ministre,

Je vous interrogeais au printemps dernier sur l'avancée des RAVeL sur l'arrondissement de Huy-Waremme et vous m'aviez notamment indiqué que le RAVeL de l'Ourthe entre Liège et Hamoir était sur le point d'être continu, compte tenu du budget engagé en 2021 pour aménager le dernier tronçon manquant entre Comblain-la-Tour et Hamoir. Me confirmez-vous la fin de ces travaux ?

Vous m'avez également évoqué les deux études techniques qui étaient en cours sur les deux sections manquantes du RAVeL de l'Ourthe entre Hamoir et Durbuy (Hamoir – Sy et Palogne – Bomal). Monsieur le Ministre, où en est-on sur ce tronçon ? Le permis est-il sur le point d'être déposé ? Si non, quels sont les freins qui l'en empêchent ?

En outre, le budget a-t-il été prévu ? Quel serait le calendrier imaginé pour ces travaux ?

Je vous remercie.

## Réponse du Ministre :

Effectivement, les travaux et études pour la construction des tronçons manquants du RAVeL de l'Ourthe se sont poursuivis durant ces dernières années malgré la succession des crises.

La réalisation du tronçon de 450 mètres entre Comblain-la-Tour et Comblain-Fairon (à Hamoir) est en grande partie achevée. Il est inscrit en zone Natura 2000, et les travaux ont été longtemps retardés par la difficulté d'acquisition foncière. Ce projet nécessite en outre la construction d'un ouvrage surplombant un milieu protégé. Cette construction de passerelle a été retardée en raison des difficultés d'approvisionnement des bois de qualité adaptée à la stabilité et à la pérennité de l'ouvrage. Elle devrait néanmoins s'achever dans les prochains mois, en fonction également des conditions météorologiques.

Les deux autres tronçons, également inscrits en sites Natura 2000 sensibles, nécessitent des expropriations sur la majeure partie du tracé. Il s'agit des sections :

- entre Hamoir et Sy, y compris la construction de 2 passerelles au lieu-dit Lassus et à Sy ;
- entre Palogne et Bomal (Durbuy), y compris la rénovation du revêtement du RAVeL existant entre Sy et Palogne et le réaménagement des rampes d'accès à la passerelle du Domaine de Palogne.

L'étude technique d'aménagement de ces deux tronçons a été confiée à des bureaux d'études privés.

Cependant, à la suite des inondations de juillet 2021, les ressources humaines au sein de l'administration wallonne ont été prioritairement affectées aux travaux de sécurisation et à tous les marchés de travaux en cours au moment de la crue, ce qui a perturbé l'avancée des études techniques de ces deux tronçons du RAVeL de l'Ourthe. Plus d'un an après la crue, les travaux de sécurisation se poursuivent sur l'ensemble du réseau des voies navigables. Cela a des conséquences sur l'affectation de ressources pour l'ensemble des autres projets programmés parfois de longue date, tel que ce RAVeL.

Par ailleurs, de façon générale au sein du SPW MI, les tentatives de recrutement de chefs de projet pour le suivi des études et des travaux se sont révélées très difficiles. Tous les secteurs de la construction sont confrontés à ce problème depuis plus d'un an. De nouvelles procédures sont néanmoins en cours de préparation.

Les budgets prévus pour ces projets, et qui sont inscrits au Plan RAVeL 2020-2024, restent mobilisés pour les prochaines programmations annuelles d'investissements destinées au développement du RAVeL.

Un calendrier des travaux consolidé pourra être communiqué lorsque les études techniques auront pu être achevées.